

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 MAI 2024

<b>DELIBERATION N°CP2024-05/2/8 DOSSIER N°6308</b>	<b>ACCEPTATION DES DONS D'ARCHIVES PRIVEES POUR L'ANNEE 2023</b>
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Archives Départementales*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : ACCEPTATION DES DONS D'ARCHIVES PRIVEES POUR  
L'ANNEE 2023**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU l'article L 3213-6 du code général des collectivités territoriales concernant l'acceptation des dons et legs faits au département  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2024-05/2/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide d'accepter les dons d'archives privées collectées par les Archives départementales au cours de l'année 2023, dont la liste est annexée à la présente délibération.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**